

Revue de presse

Journal : La Broye
Date : 16 novembre 2023

Mobilité au cœur des projets

ASSEMBLÉE Les projets présentés par la Communauté régionale de la Broye poursuivront leur développement en douceur durant l'année 2024.

DOMDIDIER

Lors de son assemblée générale du 9 novembre, la Communauté régionale de la Broye (Coreb) a présenté la bonne marche de ses projets aux délégués présents et a voté le budget 2024, ainsi que la modification du règlement du fonds de développement régional. Mais avant cette assemblée, l'Association de la Broye fribourgeoise (Ascobroye) et l'Association Région Broye-Vully (ARBV) ont aussi tenu leurs traditionnelles assemblées.

Mobilité en douceur

«Les changements d'horaires des CFF prévus en 2025 auront un gros impact sur les horaires des lignes de bus de la région. Le transport régional devra être réorienté et réorganisé», prévient le secrétaire général Lionel Conus. «Mais la Coreb avec les communes et le service de la mobilité travaillent activement pour que ces changements se fassent au mieux dans la région.» C'est pourquoi la desserte de bus sur le site Agricola à Domdidier ne se fera pas avant 2025. Au niveau du rail, la Coreb tient aussi à recenser les besoins des entreprises pour maintenir le transport ferroviaire et dialoguer avec les CFF.

«Le projet pilote de vélos électriques en libre-service (Pick-e-Bike) dans lequel 16 communes se sont lancées a rencontré un



La Coreb espère que les communes prolongeront l'offre des vélos en libre-service malgré un bilan partagé.

PHOTO MARTINE MACHY

succès mitigé», reconnaît Lionel Conus. Cependant, il encourage les communes qui vont voter leur budget 2024 de poursuivre la démarche. Il rappelle que dans le futur plan directeur régional de la Broye définissant la vision du développement territorial des prochaines années, la mobilité douce avec l'usage du vélo doit être prise en considération.

Christel Losey Mosimann, aussi secrétaire générale de la Coreb, a annoncé qu'une cartographie de la mobilité douce avec les horaires des transports publics, les bornes pour les vélos et

voitures électriques, ainsi que les plates-formes de covoiturage sera faite en 2024 afin d'identifier les offres et les lacunes dans la Broye. Par la suite, cette carte sera rendue visible à travers un guichet ou une plate-forme en ligne sur le site de la Coreb.

Promotion économique régionale

Pour promouvoir la région au niveau économique, les événements annuels comme les visites d'entreprises, l'apéritif économique et la conférence thématique seront maintenus en 2024.

La prochaine conférence sur le recrutement et la fidélisation du personnel aura lieu le 5 décembre. «La Coreb réfléchit aussi à un nouvel événement qui permettra aux membres privés de se présenter et d'avoir une vitrine», a communiqué Christel Losey Mosimann.

Durant le Comptoir broyard, la Coreb mettra à disposition un espace pour ses partenaires - les communes et les entreprises - dans le but de promouvoir leurs activités. Elle sera aussi présente lors de divers événements, dont la journée des métiers. Enfin, un

Plan régional à deux vitesses

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, le plan directeur régional de la Broye avance à deux vitesses différentes. Du côté de l'ARBV, le dossier a été déposé en août 2022 et le préavis cantonal a été donné en juillet de cette année. Après une information aux communes et une consultation publique, le dossier pourra enfin être finalisé. Pour la partie fribourgeoise, le plan directeur régional est approuvé par Ascobroye et le Conseil d'Etat.

Dans son message à l'ARBV, la députée Nicole Rapin (PLR) a annoncé que le Centre professionnel du Nord vaudois aimerait conserver sa filière de médiamaticiens à Sainte-Croix. Il était prévu que cette filière soit transférée dans la future école professionnelle de Payerne. Le Conseil d'Etat donnera prochainement sa réponse. Ascobroye réfléchit à une gouvernance régionale qui réunirait en une seule association à buts multiples les thématiques régionales existantes (santé, social, défense incendie, cycles d'orientation et tourisme). Un crédit de 60 000 francs a été accepté par les délégués d'Ascobroye pour mandater une société qui établira,

en 2024, le fonctionnement et le budget des cinq associations intercommunales actuelles. Cette réorganisation permettrait à Ascobroye de devenir un organe politique fort, l'interlocuteur du canton et le partenaire privilégié des communes. Le travail des élus communaux impliqués dans les cinq associations se trouverait aussi allégé.

Les budgets 2024 de la Coreb, d'Ascobroye et de l'ARBV ont été votés. Les charges de la Coreb s'élèvent à 1 130 460 francs avec un déficit de 109 466 francs qui sera compensé par les bénéfices de 2022-23. Pour Ascobroye, le budget prévoit des charges de 586 298 francs et des revenus de 586 588 francs. Quant à l'ARBV, les charges reviennent à 399 725 avec une perte de 3973 francs. La Coreb a aussi approuvé la modification du règlement du fonds de développement régional. Ainsi, la gestion touristique ne fait plus partie de son cahier des charges, car d'autres acteurs dans la région s'en occupent. Le comité exécutif a trouvé judicieux de dissoudre la contribution touristique et de la restituer aux communes selon une clé de répartition. **MM ET DF**

film promotionnel sur la Broye sera présenté pendant la manifestation pour faire connaître les

atouts de la région au-delà de ses frontières.

■ MARTINE MACHY